

Fiche de présentation de la formation : Membre du Conseil de Surveillance des FCPE

NPS : 9,1 / 10
Satisfaction des stagiaires

INFORMATION PRATIQUE

Durée / Horaire :	J 1 : 10h00 à 18h30 J 2 : 9h00 à 17h30 J 3 : 9h00 à 17h30
Lieu :	Les salons Paris Bourse 115, rue Réaumur 75002 Paris / distanciel
Tarif :	1800 € par apprenant en inter-entreprise (minimum 8 participants) TVA non applicable, art. 293 B du CGI
Financier :	Entreprise
Inscription :	https://www.idsedt.org/nos-formations.html Contact : Damien Boissinot contact@idsedt.org 06 76 42 18 05

La loi PACTE a introduit une nouvelle obligation de formation depuis le 22 mai 2019, date de publication de la loi :

- « Art. L. 3341-2.-Les administrateurs des SICAV d'actionnariat salarié représentant des salariés actionnaires ou les membres d'un conseil de surveillance d'un fonds commun de placement d'entreprise représentant les porteurs de parts bénéficient, dans les conditions et les limites prévues à l'article L. 2145-11, d'une formation économique, financière et juridique, d'une durée minimale de trois jours. »
- « Cette formation est dispensée par un organisme figurant sur une liste arrêtée par voie réglementaire. »

ENJEUX DE LA FORMATION

- Connaître les missions du Membre du Conseil de Surveillance
- Valoriser vos dispositifs de partage du profit grâce à des méthodes pédagogiques auprès de vos collègues
- Démocratiser l'accès aux marchés financiers et comprendre les différents mécanismes économiques ainsi que les fondamentaux de la gestion financière
- Former les Membres des Conseils de Surveillance sur les outils de partage du profit, leurs fonctionnements et leur adéquation au profil investisseur des collègues

PROFILS DES STAGIAIRES

- 🍃 Représentant des salariés dans les Conseils de Surveillance des fonds FCPE : Épargne et Actionnariat Salarié

PREREQUIS

- 🍃 Aucun

INFORMATION HANDICAP

Cette formation peut être accessible aux personnes en situation de handicap. Afin de confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil, nous vous remercions de nous faire part de vos difficultés lors de l'inscription.

N'hésitez pas à contacter notre référent handicap M. Matthieu HOORNAERT : Matthieu.hoornaert@idsedt.org

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- 🍃 Mesurer les prérogatives du Membre de Conseil de Surveillance et ses limites
- 🍃 Préparation de l'Assemblée Générale pour les fonds d'actionnariat salarié
- 🍃 Connaître et comprendre le cadre juridique et réglementaire via le règlement du fonds pour être en mesure d'accompagner et de défendre les droits des salariés
- 🍃 Communiquer vers les collègues sur l'épargne et l'actionnariat salarié
- 🍃 Pouvoir apprécier la pertinence d'une gamme de fonds (Label ISR dont le CEIS) et comprendre la gestion financière d'un fonds
- 🍃 Être capable d'analyser le rapport de gestion du Conseil de Surveillance
- 🍃 Être en mesure de participer à l'élaboration du plan d'épargne d'entreprise (PEE, PERCO et PERCOL)

CONTENU DE LA FORMATION

Jour 1 :

- 🍃 Historique des dispositifs
- 🍃 Supports FCPE : pour quel levier social ?
- 🍃 Les labels ISR et leurs enjeux
- 🍃 Comprendre la population des épargnants
- 🍃 Agir au sein du conseil en restant dans son engagement
- 🍃 Comment l'actionnariat salarial vote en AG ?
- 🍃 Communication d'un membre élu du personnel dans la gouvernance

Jour 2 :

- 🍌 Le marché de l'épargne entreprise
- 🍌 Panorama des dispositifs
- 🍌 Les dispositifs d'épargne salariale et retraite
- 🍌 Introduction à la gestion d'actifs
- 🍌 Comprendre les marchés financiers et les enjeux économiques actuels
- 🍌 Connaître les profils de risques, la nomenclature des fonds et l'enjeu des horizons de placement
- 🍌 La prise en compte des critères extra-financiers : Investissement Socialement Responsable et Investissement Solidaire

Jour 3 :

- 🍌 Le FCPE d'épargne salariale : Présentation du FCPE, les différents types, classification
- 🍌 Le règlement d'un FCPE, le DICI, vie d'un FCPE : principales modifications d'un FCPE
- 🍌 La valeur liquidative, souscriptions, rachats...
- 🍌 Décomposer les frais
- 🍌 Les Conseils de surveillance : composition, rôle et responsabilités
- 🍌 Relations du conseil de surveillance avec les différents intervenants (entreprise, AG, société de gestion)

ORGANISATION PEDAGOGIQUE

Equipe pédagogique

Formation réalisée en partenariat avec ERES.

Les noms des formateurs seront communiqués dans la convocation. Les formateurs, outre leur savoir-faire pédagogique, interviennent concrètement sur le terrain.

Moyens pédagogiques et techniques

- 🍌 Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation
- 🍌 Documents supports de formation projetés
- 🍌 Exposés théoriques
- 🍌 Etude de cas concrets
- 🍌 Quiz en salle
- 🍌 Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation
- 🍌 Formations en distanciel réalisées au moyen de Microsoft Teams

Dispositifs d'évaluation de la satisfaction de la formation

- 🍌 Interaction orale avec le formateur
- 🍌 Questionnaire à chaud
- 🍌 Questionnaire à froid